



## Problème avec la mairie risque d'expulsion

Par **zabout**, le **10/06/2008** à **22:44**

Suite à des soucis de santé, j'ai acheté un terrain avec une batisse à reconstruire, un CU(ok) sur la commune "de Lengronne (50)" pour mon suivi médical au Normandy à Granville. Etant handicapée avec des petites ressources j'ai placé un petit chalet sur roues. A l'époque le Maire était d'accord pour poser le chalet et voir un petit mobilhom. Le nouveau Maire veut m'expulser, profiter de mon handicap et il sait que j'ai un fils de 9 ans. Il a voulu que je rentre sur sa liste électorale, depuis mon refus toutes les occasions sont bonne pour lui, il me poursuit .

j'ai reçu un courrier recommandé lundi il me laisse 15 jours pour partir au-delà de cette période je serais expulsée.

merci de tout coeur de vos réponses

Par **JamesEraser**, le **19/06/2008** à **17:14**

[citation]j'ai acheté un terrain avec une batisse à reconstruire[/citation]

[citation]j'ai reçu un courrier recommandé lundi il me laisse 15 jours pour partir au-delà de cette période je serais expulsée[/citation]

N'êtes vous pas "chez vous" ? N'y avez vous pas stationné votre chalet sur roues ?

Faites donc un courrier au Préfet de votre département en y joignant l'injonction du maire.

Cordialement